



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du caucus préparatoire de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 5 mai 2009 à 13 h 00 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, mesdames et messieurs les conseillers-ères Frank Thérien, Alain Riel, Alain Pilon, Patrice Martin, Claude Millette, Pierre Phillion, Denise Laferrière, Simon Racine, Denis Tassé, Luc Angers, Joseph De Sylva, Richard Côté, Aurèle Desjardins, Yvon Boucher et Luc Montreuil.

Sont également présents, monsieur Robert F. Weemaes, directeur général, monsieur Michel Tremblay, directeur général adjoint, madame Marie-Hélène Lajoie, directrice générale adjointe, M^e Suzanne Ouellet, greffier et M^e Maude Lauzon, assistante-greffière ainsi que mesdames et messieurs Jean Audet, André Cadieux, Michel Déziel, Nicole Dumoulin, Louis-Paul Guindon, Mario Harel, Marco Lalonde, Marie-Claude Martel, Marc Pageau, Marc Phaneuf, Martin Potvin, Lucie Poulin, Gilles Sabourin et Carole St-Arnaud Gaboury.

Sont absents, madame et monsieur les conseiller (ère) André Laframboise et Jocelyne Houle.

CAUP20090505-P1 CAUCUS PRÉPARATOIRE

13 h 00 – Discussions sur les dossiers inscrits à l'ordre du jour du conseil municipal du 5 mai 2009.

Monsieur le conseiller Yvon Boucher prend son siège.

Les membres du conseil consentent à l'ajout des items suivants :

28.1 Projet numéro 79550 – Entente de partenariat fiscal et financier – Demande de prolongation de la mesure visant à neutraliser la baisse des compensations tenant lieu de taxes

28.2 Projet numéro 79770 – Modification à la réglementation du stationnement - Accès au 480, boulevard de la Cité - District électoral du Versant - Joseph De Sylva

28.3 Projet numéro 79996 --> CES - Autorisation trésorier - Aménagement urbain - 519, avenue de Buckingham - Service de l'ingénierie – 264 929,48 \$ - District électoral de Buckingham - Jocelyne Houle

CAUP20090505-P2 BILAN ANNUEL 2008 DU SERVICE DE POLICE

14 h 35 – Monsieur Mario Harel présente le bilan annuel du Service de police pour l'année 2008.

Monsieur le conseiller Richard Côté prend son siège.

CAUP20090505-P3

RAPPORT POUR DES MILIEUX DE RUES PLUS SÉCURITAIRES À GATINEAU

15 h 20 – Mesdames Agathe Lalande, Anick Fortin et monsieur Mario Harel présentent les constats et les recommandations du diagnostic de la criminalité. En 2003, dans le cadre d'une entente triennale entre le ministère de la Sécurité publique et le Réseau québécois de villes et villages en santé, la Ville a reçu une subvention du ministère de la Sécurité publique de 120 000 \$ afin de réaliser ce diagnostic.

Les recommandations du rapport sont les suivantes :

- Mise à jour des données sociodémographiques
- Mise en place d'une table de concertation
- Prioriser les interventions et les secteurs problématiques
- Évaluer les impacts des projets ou programmes
- Impliquer la communauté
- Faire davantage de sensibilisation afin de diminuer les préjugés à l'égard des jeunes
- Outiller les intervenants et le personnel des écoles
- Cerner et cibler les interventions appropriées en lien avec les crimes contre la personne
- Faire davantage de promotions et assurer une meilleure concertation

RECOMMANDATIONS :**CP-CL-2009-25**

Suivant la recommandation de la Commission Gatineau, Ville en santé, le conseil municipal accepte d'arrimer les conclusions du rapport de la prévention de la criminalité au processus d'élaboration de la politique en développement social dans le but d'identifier des orientations et des priorités d'action en matière de sécurité.

La recommandation CP-CL-2009-25 est acceptée à l'unanimité.

CP-CL-2009-29

Suivant la recommandation de la Commission Gatineau, Ville en santé, le conseil, dans le cadre de l'étude du budget, analyse la possibilité d'affecter un montant de 75 000 \$ annuellement au budget des années 2010, 2011 et 2012 pour un total de 225 000 \$, et ce, afin de mettre en place une table de concertation dans le but de mettre en œuvre des stratégies locales de prévention de la criminalité.

La recommandation **CP-CL-2009-29** est modifiée comme suit :

Demande est faite de rechercher des sources de financement (subvention) pour la mise en place de cette table de concertation.

La recommandation **CP-CL-2009-29** modifiée est acceptée à l'unanimité.

Le caucus préparatoire est suspendu à 16 h 00.

Reprise du caucus préparatoire à 16 h 25.

CAUP20090505-P4

ALIMENTATION EN EAU POTABLE – SECTEUR DES CHEMINS DU QUAI ET DU FER-À-CHEVAL ET DES RUES GABRIEL-CONSTANTINEAU ET VICTOR-CHARLEBOIS

16 h 25 – Madame Lucie Poulin et messieurs Jean Audet et Mario St-Pierre font une mise à jour du dossier. Le 11 mars 2008, une requête de l'Association des résidants du Fer-à-Cheval (ARFC) a été déposée pour le prolongement du réseau d'aqueduc. Le 2 décembre 2008, le comité plénier avait adopté les recommandations suivantes :

CP-ING-2008-001 - Traiter le projet en fonction du mode de taxation selon l'étendue en front

CP-ING-2008-002 – Consulter les riverains avec les coûts imputables

CP-ING-2008-003 – Analyser dans un futur PTI

CP-ING-2008-004 – Toute subvention sera applicable aux travaux du PTI à la charge générale

L'Association souhaite que la requête de prolongement du réseau d'aqueduc soit traitée en fonction du mode de taxation par compensation à l'unité (montant annuel de 895 \$ par propriété) plutôt que par l'étendue en front (montant annuel variant entre 320 \$ et 2 840 \$ par propriété).

RECOMMANDATION :**CP-CSBMA-2009-001**

Autoriser la consultation des citoyens selon le mode de taxation par compensation à l'unité pour les raisons suivantes :

- Cela respecte la demande de l'ARFC qui considère que c'est l'option qui aura le plus de succès;
- Vu la disparité des terrains, chacun paierait le même montant pour un même service.

Un tour de table est fait sur cette recommandation.

POUR

M. Claude Millette
M. Pierre Phillion
M. Yvon Boucher
M. Luc Montreuil

CONTRE

M. Frank Thérien
M. Alain Riel
M. Alain Pilon
M. Patrice Martin
M^{me} Denise Laferrière
M. Simon Racine
M. Denis Tassé
M Luc Angers
M. Joseph De Sylva
M. Richard Côté
M. Aurèle Desjardins

ABSENTS

M. André Laframboise
M^{me} Jocelyne Houle

La recommandation **CP-SCBMA-2009-001** est rejetée.

Conséquemment, le mode de taxation de ce projet est maintenu selon l'étendue en front.

CAUP20090505-P5 RAPPORT SUR LE DÉNEIGEMENT

Cette présentation est annulée compte tenu de la rencontre de travail du lundi 4 mai 2009.

Fin du caucus préparatoire public à 17 h 45.

M^e SUZANNE OUELLET
Greffier
Service du greffe